

## 1.6 Éducation, comparaisons européennes

Àu sommet de Lisbonne de 2000, les gouvernements européens se sont accordés pour promouvoir une économie de la connaissance. Ils se sont entendus sur des objectifs concrets et chiffrés sur l'éducation et la formation dans l'Union européenne (UE) : développer l'enseignement supérieur, l'employabilité, la formation tout au long de la vie, la mobilité, l'éducation de la petite enfance, la maîtrise élémentaire de la lecture, des mathématiques et des sciences, et réduire le **taux de sorties précoces**. Certains de ces objectifs sont étayés de cibles nationales.

L'UE s'est notamment fixé comme objectif que, en 2020, 40 % de ses habitants âgés de 30 à 34 ans seraient **diplômés de l'enseignement supérieur**. En 2016, cette part atteint 39 % dans l'ensemble de l'UE. La France compte davantage de diplômés que la moyenne de l'UE avec un taux de 44 % (la cible nationale est fixée à 50 % pour 2020). En revanche, l'Allemagne (33 %) et surtout l'Italie (26 %) sont en deçà de la moyenne européenne. Comparé aux autres pays de l'UE, l'enseignement supérieur court et professionnel est plus développé en France. En revanche, la proportion de diplômés de

niveau licence (bac+3, bac+4) est inférieure en France à celle des pays scandinaves, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Dans la plupart des pays de l'UE, la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans est plus élevée chez les femmes (44 % en moyenne dans l'UE) que chez les hommes (34 %).

Par ailleurs, l'UE s'est fixé comme objectif que, en 2020, moins de 10 % des jeunes de 18 à 24 ans n'auraient pas acquis, au minimum, un diplôme de fin d'enseignement secondaire, sans poursuivre de formation (sorties précoces). En 2016, ce taux est de 11 % en moyenne dans l'UE. La France (9 %) et l'Allemagne (10 %) sont légèrement en deçà de la moyenne. Le taux de sortants précoces a beaucoup diminué depuis 2003 dans les pays du Sud (au moins 9 points), mais il y reste encore relativement élevé : 14 % en Italie et au Portugal, 19 % en Espagne. Dans l'UE, les sorties précoces sont plus courantes pour les jeunes hommes (12 %) que pour les jeunes femmes (9 %). C'est également le cas en France, où le taux est de 10 % pour les jeunes hommes contre 8 % pour les jeunes femmes. ■

### Définitions

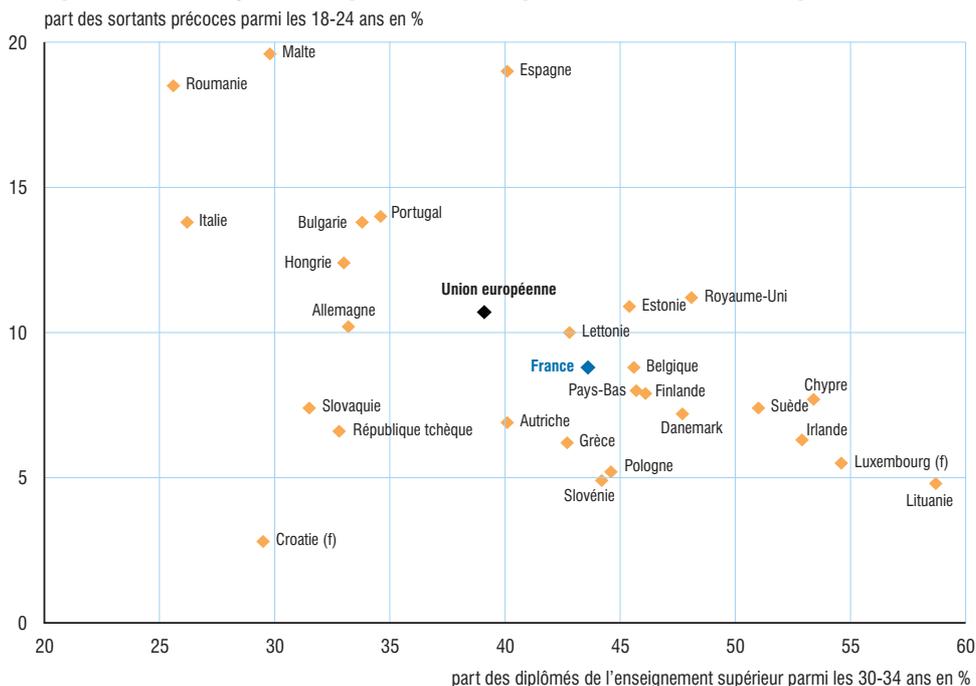
**Taux de sorties précoces** : part des jeunes qui sont en dehors de tout système de formation (formelle et non formelle) et qui sont peu ou pas diplômés (niveaux Cite 0 à 2 ; en France, jeunes détenant au plus le diplôme national du brevet), parmi l'ensemble des 18-24 ans.

**Diplômés de l'enseignement supérieur** : diplômés des niveaux 5 (« supérieur court »), 6 (licence), 7 (master) et 8 (doctorat) de la Cite-2011 (classification internationale type de l'éducation version 2011). Voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « L'Europe face aux objectifs de Lisbonne », *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2017.
- *Regards sur l'éducation 2016*, OCDE, édition 2016.
- "Education and Training Monitor 2016", European Commission, 2016.
- « Méthodes internationales pour comparer l'éducation et l'équité », *Éducatons et formation* n° 80, Depp, décembre 2011.
- Site du ministère de l'Éducation nationale, <http://www.education.gouv.fr> et site d'Eurostat, <http://ec.europa.eu/eurostat>

## 1. Diplômés de l'enseignement supérieur et sorties précoces dans l'Union européenne en 2016

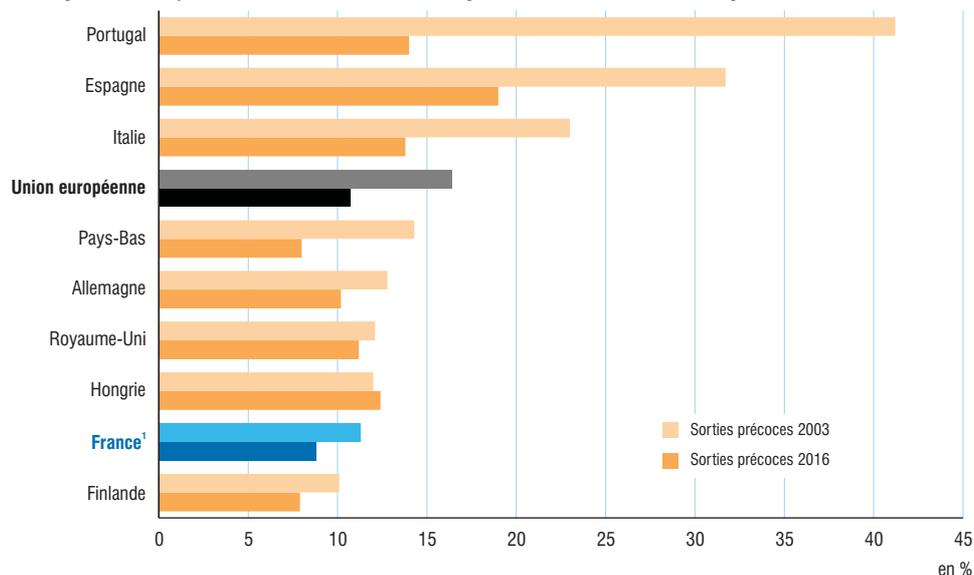


Champ : Union européenne, personnes de 30-34 ans pour les diplômés de l'enseignement supérieur et de 18-24 ans pour les sorties précoces.

Note : (f) signale une fiabilité limitée.

Source : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail, extraction juin 2017.

## 2. Proportions de jeunes de 18-24 ans en sorties précoces dans l'Union européenne en 2003 et 2016



1. La valeur France en 2003 est corrigée des ruptures de série de 2013 et 2014 par MEN-Mesri-Depp (changement de questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 et passage du champ France métropolitaine au champ France hors Mayotte à partir de 2014).

Champ : Union européenne, jeunes de 18-24 ans.

Source : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail, extraction juin 2017.